



## RAPPORT DU MOIS DE MARS 2025 SERVICE DES LOISIRS

### 1. BILAN CAMP DE LA RELÂCHE

- Le camp se déroulait dans la semaine du 3 au 7 mars, au Centre sportif et culturel.
- Voici le bilan des inscriptions par jour.
- À noter qu'il y avait 2 enfants en accompagnement durant la semaine.
- Durant la semaine, l'équipe de coordination du camp de jour ont également évalué des candidats ont postulé pour le camp Ouragan. Les candidats devaient passer un stage d'une journée durant la relâche, après avoir passé une entrevue.
  - Cette formule s'est avérée très efficace pour sélectionner les candidats.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Inscriptions	32	32	30	34	30

### DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande l'autorisation aux membres du conseil municipal pour procéder à l'embauche des candidats mentionnés dans la liste fournie en **annexe**, à titre d'employés surnuméraires pour le Service des loisirs. La liste sera soumise par le coordonnateur des loisirs.

### 2. PROGRAMME DE SUBVENTION POUR PROJET D'OUVRE-PORTE AUTOMATIQUE BIBLIOTHÈQUE

- Le programme annoncé par le ministère de la Culture et des communications devait prendre fin le 31 mars 2025. Toutefois, au moment de l'approbation du conseil municipal pour le dépôt d'une demande, le gouvernement a émis une communication via la page du programme pour annoncer qu'il était désormais fermé, en raison du trop grand volume de demandes reçues.
- Je serai donc à l'affût des programmes de subvention pour lequel notre projet pourrait être admissible.

### 3. COMITÉ DU PARC À CHIENS – RENCONTRE PLANIFIÉE

- Une citoyenne usagère du parc à chiens s'est malencontreusement fait mordre par un chien durant une sortie au parc. Après discussion avec la direction générale, elle n'a pas souhaité porter plainte.
- Toutefois, comme cette situation n'est pas à prendre à la légère, le Comité du parc à chiens se rencontrera le mercredi 26 mars à 17h30 afin d'échanger sur de possibles mesures qui pourraient être mises en place pour faire face à ce type de situation. Le sujet de la vaccination sera aussi abordé.

### 4. POLITIQUE FAMILIALE – GRAPHISME

Vous trouverez en **annexe** la Politique familiale passée sous les mains de Karine Perreault, graphiste de Saint-Pie. Les frais seront couverts par la subvention dédiée à ce projet.



## RAPPORT DU MOIS DE MARS 2025 SERVICE DES LOISIRS

### **5. SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES – INVITATION**

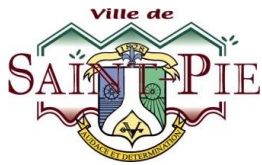
- Les membres du conseil municipal sont conviés à la Soirée de reconnaissance des bénévoles de Saint-Pie, qui aura lieu le **vendredi 2 mai** au Centre sportif et culturel.
- Les invitations ont été lancées le vendredi 7 mars. L'invitation se trouve en **annexe**.
- Tous les invités peuvent y assister avec un accompagnateur.
- La présence des membres du conseil municipal à cet événement est fort souhaitable.
- Veuillez confirmer votre présence **avant le 18 avril** par courriel à Julie Nicolas et s.v.p. indiquer si vous serez accompagné.

### **6. TOURNOI DE CORNHOLE RÉCRÉATIF**

- Cette activité est un ajout à la programmation. Il s'agit d'une activité de financement pour la Compétition de pompiers du 23 août.
- Cette activité s'autofinancera en plus d'amasser des fonds :
  - Inscriptions payantes
  - Vente de breuvages et collations
- Le tournoi aura lieu le samedi 12 avril au Centre sportif et culturel.

### **7. SUIVI DU DOSSIER « COMITÉ DE LA RIVIÈRE YAMASKA »**

- Le bureau du député fédéral Simon-Pierre Savard-Tremblay a déposé en septembre dernier auprès de Transport Canada, un dossier étoffé pour la réglementation de la rivière Noire et de la rivière Yamaska. Plus précisément, pour interdire la pratique de surf de sillage (wake surf).
- Le dossier est encore à l'étude. En fait, il devait y avoir un dossier par rivière, donc ce sont deux dossiers qui sont à l'étude. Transport Canada n'a pas voulu s'avancer sur une date éventuelle pour le rendement de sa décision, malgré la demande du bureau du député.
- De plus, Transport Canada mentionne qu'il n'est pas nécessaire ni recommandé de faire pression pour que le processus soit accéléré (exemples : appels du député, lettre des maires des municipalités ciblées).
  - À noter que certains riverains s'impatientent et voudraient justement que les élus fassent pression. Toutefois, l'analyse de ce dossier suit le cours normal des choses, il faut simplement s'armer de patience.
- Si la proposition de nouvelle réglementation est acceptée :
  - C'est la S.Q. qui aura la responsabilité de la faire appliquer.
  - Les utilisateurs de la rivière et les riverains pourront également émettre des plaintes à la S.Q. s'ils observent des gens en infraction.
  - Le bureau du député demande aussi la collaboration des municipalités : si nous recevons des plaintes, nous devons les transmettre au bureau. Ils devront remettre un rapport après la première année d'application du nouveau règlement.
  - Si les utilisateurs et riverains remarquent une hausse marquante des autres sports nautiques tractés (wakeboard, ski nautique, etc.) il sera possible de déposer une nouvelle demande pour tous les interdire, puisque le travail précédent pourra être réutiliser en majeure partie.



## RAPPORT DU MOIS DE MARS 2025 SERVICE DES LOISIRS

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

11 mars 2025

Statistiques du 19 février au 11 mars 2025

#### NOMBRE DE PRÊTS

<b>ADULTES</b>	1044
<b>ENFANTS</b>	487
<b>Garderies, écoles</b>	36
<b>Total :</b>	<b>1567</b>

4 heures d'utilisation pour SourisNet

#### Tricot

- 20 février – 3 participantes
- 27 février - 2 participantes
- 6 mars – 3 participantes

#### Bridge

- 20 février – 16 participants
- 27 février – 12 participants
- 6 mars – 12 participants

#### Heure du conte.

- 26 février – 34 enfants + 21 parents
- 1<sup>er</sup> mars – Heure du conte de la relâche avec Ritournelle – 17 enfants + 9 parents

#### Ateliers de conversation en anglais

- 6 mars – 3 participantes

#### Ateliers d'informatique pour adultes 50+

- 26 février – 11 participants
- 5 mars – 11 participants

#### Visites

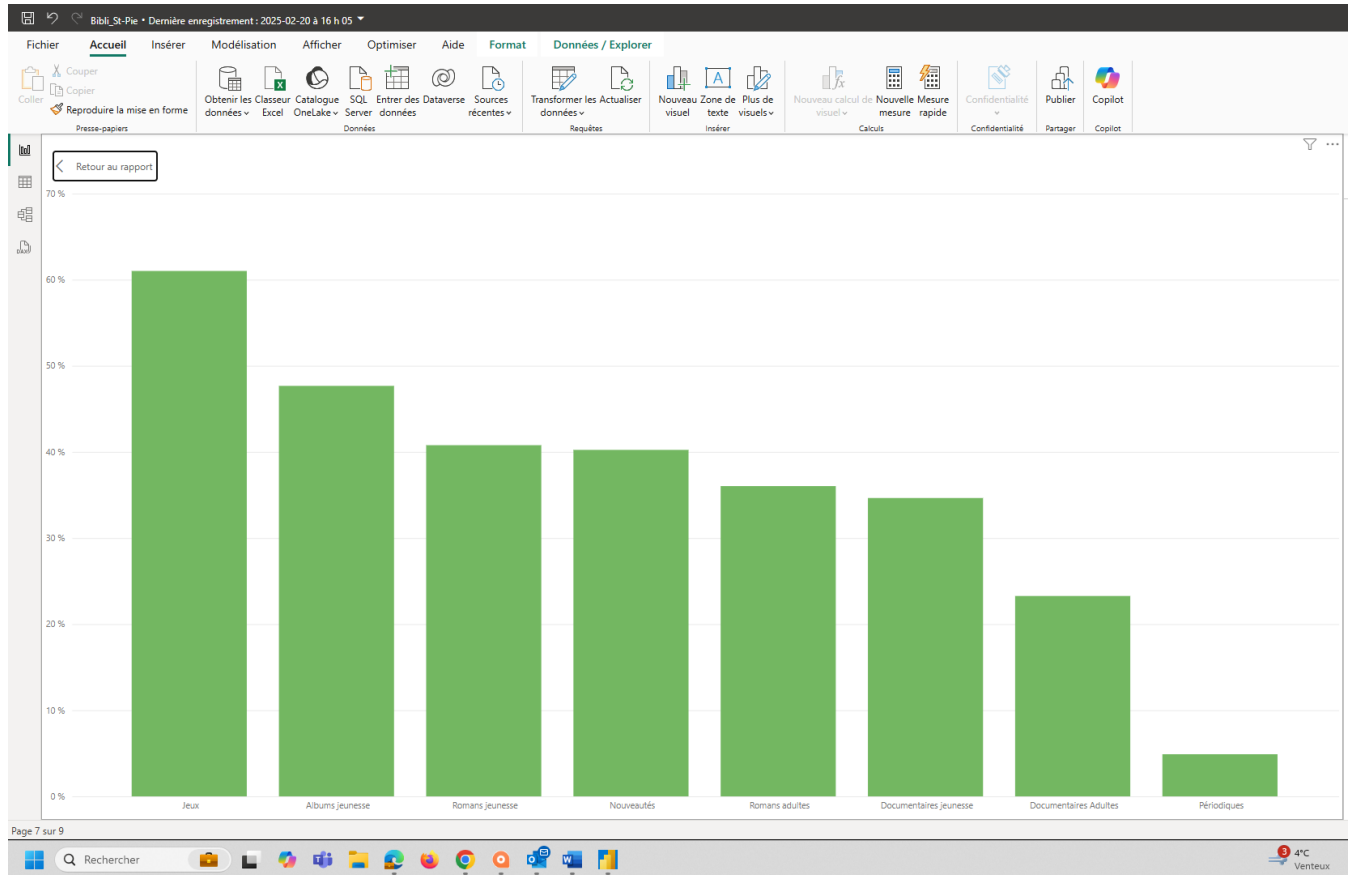
- 20 février – Visite classe Josiane 5e – 21 élèves
- 26 février – Visite classe Émilie 3e – 21 élèves
- 28 février – Visite de classe Mélissa 3<sup>e</sup>-21 élèves
- 7 mars – Visite du camp de jour Relâche – 24 jeunes



## RAPPORT DU MOIS DE MARS 2025 SERVICE DES LOISIRS

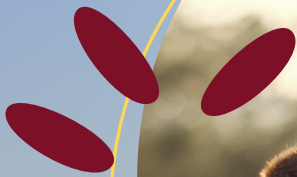
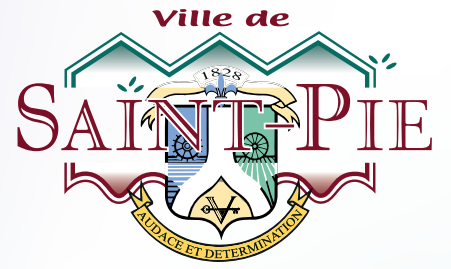
### Autres activités

- 28 février – Club de lecture Adultes – 6 participants
- 4 mars – la soirée Donjons & Dragons a été annulée faute de participants
- 6 mars – Spectacle Sciences en folie – 45 enfants + 14 parents et animateurs



*Pourcentage de prêt par catégorie de documents*

Martine Garon  
Responsable de la bibliothèque



# POLITIQUE DE LA FAMILLE

---

**2025-2029**



## Mot du maire

---

Nous savons que la vie de famille peut être un véritable défi, entre les contraintes professionnelles, la gestion du foyer, les études des enfants et les exigences sociales. Les membres du conseil municipal et moi-même croyons que le bien-être des familles repose avant tout sur un sentiment d'appartenance et de solidarité au sein de notre communauté. Notre Politique de la famille s'appuie sur cette conviction fondamentale : pour que chaque famille puisse s'épanouir et se réaliser pleinement, elle doit se sentir entourée, soutenue et connectée à un réseau solidaire et bienveillant.

C'est pourquoi nous avons fait le choix de mettre en place une Politique de la famille ambitieuse, inclusive et équitable, visant à répondre aux besoins des familles d'aujourd'hui et de demain. Cette politique est fondée sur les résultats de la consultation publique qui a été lancée à l'automne 2024. Elle a été élaborée, analysée et corrigée par un comité de pilotage de Saint-Pie très investi, qui s'est rencontré à plusieurs reprises au cours de l'année, afin de compléter ce projet prometteur.

Avec des mesures concrètes et adaptées à la réalité de chaque famille, nous faisons de la Ville de Saint-Pie un lieu où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir, ensemble.

## Mise en contexte

---

La famille est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Elle fait partie intégrante de la dynamique et de la vitalité d'une collectivité. S'en préoccuper permet de soutenir adéquatement le mieux-être de celle-ci.

Les modèles familiaux évoluent continuellement et les multiples réalités auxquelles elles doivent faire face interpellent tous les acteurs de notre milieu. La famille – avec le potentiel qu'elle représente – est portée au rang des préoccupations majeures des élus, tant locaux que régionaux, et des principaux intervenants de différents milieux : l'éducation, la santé, l'emploi, les services communautaires et sociaux, etc.

La MRC des Maskoutains et les municipalités qui la composent sont les instances politiques les plus proches du quotidien des familles. Elles entendent donc exercer une influence bénéfique sur la santé et la qualité du milieu de vie des citoyens dans les limites de leurs champs de responsabilités.

## Comité de pilotage

---

**La Ville de Saint-Pie tient à remercier ses collaborateurs, qui ont contribué de façon significative à chaque étape de création de la Politique de la famille.**

**Membres du comité de pilotage, en ordre alphabétique :**

**Geneviève Hébert, conseillère district 1, Ville de Saint-Pie**

**Vincent Lepage, représentant organisme, Centre de la famille St-Pie**

**Nancy Maynard, représentante citoyenne**

**Julie Nicolas, directrice des loisirs, Ville de Saint-Pie**

**Élyse Simard, chargée de projet Famille, MRC des Maskoutains**

**Mélissa St-Pierre, représentante citoyenne**



# Définition de la famille

La famille est constituée de personnes unies par des liens multiples et qui entretiennent entre elles des relations variées pour se soutenir au cours des différentes périodes de la vie. La famille est un lieu de croissance, d'apprentissage et de socialisation.

## Mission de la politique de la famille

En plaçant la famille au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, la Ville de Saint-Pie établit un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures qui favoriseront le mieux-être des familles et auront un impact positif sur leur santé et leur qualité de vie. Elle exprime son désir de contribuer à créer des environnements favorables, durables et égaux propices à leur plein épanouissement.

### Étapes de la Politique familiale :

Formation du comité de pilotage

Bilan de l'ancien plan d'action

Reconduction des actions pertinentes dans le plan 2025-2029

Création d'un questionnaire destiné aux familles de Saint-Pie

Analyse des résultats du questionnaire et compilation

Identification des objectifs en fonction des résultats de la consultation

Énumération des actions concrètes selon les objectifs

Correction du plan d'action

Approbation par le conseil municipal

Présentation du plan d'action à la population st-pienne

Analyse et modification annuelle du plan d'action (annuellement par le comité de pilotage)

Une Politique de la famille nous donne l'occasion de consulter les familles de Saint-Pie pour ainsi évaluer leurs besoins et leurs attentes. Elle nous permet aussi de dresser un portrait réel sur les habitudes des familles en termes d'utilisation des ressources et des services qui leur sont actuellement offerts. Une fois toutes ces informations en mains, le plan d'action réparti sur les 5 prochaines années est monté.

# À quoi servira ce plan d'action?

À définir les orientations du Service des loisirs annuellement ainsi que les projets d'envergure présentés aux membres du conseil. Le plan d'actions demeure modifiable, il n'est pas figé, de sorte qu'il puisse être ajusté au besoin.

## Champs d'intervention du plan d'action

Sept champs d'intervention relevant de la compétence des municipalités ont été déterminés. Ceux-ci sont les bases du plan d'action qui serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des familles.

Ces champs d'intervention privilégiés contribueront à l'atteinte des objectifs de la Politique de la famille.

### Ce sont les suivants :

Communication, information et administration municipale;

Espaces extérieurs, habitat, milieux de vie et environnement;

Patrimoine, culture et participation sociale;

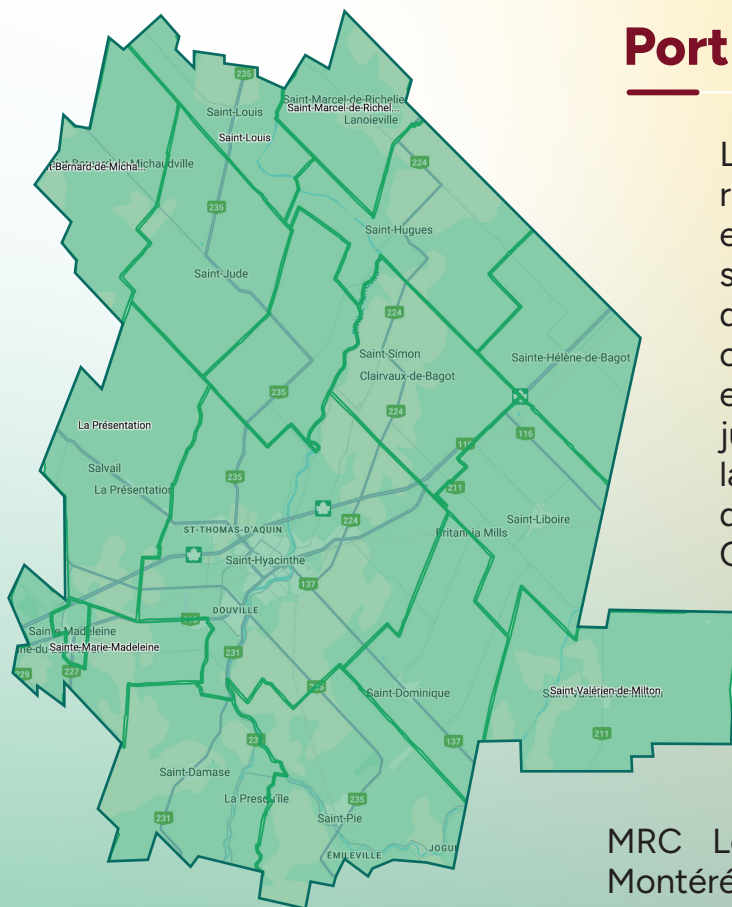
Sécurité, respect et inclusion sociale;

Soutien communautaire, saines habitudes de vie (SHV) et santé;

Loisir et éducation;

Transport et mobilité.





## Portrait socio-démographique

La MRC des Maskoutains fait partie de la région administrative de la Montérégie qui, elle même, regroupe 179 municipalités au sein de 15 MRC réparties sur un territoire d'une superficie totale de 11 111 kilomètres carrés. La population de la Montérégie est estimée à 1,60 million d'habitants au 1er juillet 2020, ce qui correspond à 18,7 % de la population du Québec. Il s'agit de la deuxième région la plus peuplée du Québec, derrière Montréal.

## Taux d'accroissement de la population

MRC Les Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2022<sup>1</sup> et 2041<sup>2</sup>

Municipalité	Population 2022	Population 2041	Taux d'accroissement (%) 2022-2041
<b>Saint-Pie</b>	<b>5 921</b>	<b>6 728</b>	<b>13,6%</b>
Saint-Damase	2583	2777	7,5%
Sainte-Madeleine	2296	2366	3%
Sainte-Marie-Madeleine	2954	3129	5,9%
La Présentation	2607	2900	11,2%
Saint-Hyacinthe	58797	64329	9,4%
Saint-Dominique	2793	3605	29,1%
Saint-Valérien-de-Milton	1826	1893	3,7%
Saint-Liboire	3120	3276	5%
Saint-Simon	1453	1680	15,6%
Sainte-Hélène-de-Bagot	1677	1829	9,1%
Saint-Hugues	1374	1558	13,4%
Saint-Barnabé-Sud	899	880	-2,1%
Saint-Jude	1349	1892	40,3%
Saint-Bernard-de-Michaudville	611	723	18,3%
Saint-Louis	744	740	-0,5%
Saint-Marcel-de-Richelieu	530	626	18,1%
<b>MRC Les Maskoutains</b>	<b>91534</b>	<b>100925</b>	<b>10,3%</b>

<sup>1</sup> Données provisoires. <sup>2</sup> Données projetées. Sources : ISQ, Estimations de population. MSSS, Projections de population.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

## Répartition de la population selon l'âge

Au 1er juillet 2022, la MRC compte 91 534 habitants dont plus de la moitié (62 %) sont âgés de 15 à 64 ans. On y dénombre moins de jeunes de moins de 15 ans (16 %) que de personnes âgées de 65 ans et plus (22 %).

Âge	Population totale	
	N	%
0 à 4 ans	4563	5
5 à 14 ans	10048	11
15 à 24 ans	9410	10,3
25 à 34 ans	11 195	12,2
35 à 44 ans	11 834	12,9
45 à 54 ans	10676	11,7
55 à 64 ans	13279	14,5
65 à 74 ans	11 533	12,6
75 à 84 ans	6516	7,1
85 ans et plus	2480	2,7
<b>Total</b>	<b>91 534</b>	<b>100</b>

0 à 14 ans = 15 %

15 à 64 ans = 67 %

65 ans et plus = 18 %

<sup>1</sup> Données provisoires. Sources : ISQ, Estimations de population. Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.



## Les familles

Répartition des familles selon la structure de la famille, MRC Les Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2021

Selon le Recensement de 2021, 24 505 familles résident dans la MRC des Maskoutains dont 20 605 sont des couples (avec ou sans enfants) et 3 895, des familles monoparentales. Au sein des familles comptant un couple, on dénombre plus de familles sans enfants (11 640) que de familles avec enfants (8 965). Les familles monoparentales dont le parent est de genre féminin (2 740) sont plus nombreuses que celles dont le parent est de genre masculin (1 155).

Territoire	Total des familles	Familles avec couples		Familles monoparentales	
		Avec enfants	Sans enfants	Parent de genre féminin	Parent de genre masculin
<b>Saint-Pie</b>	<b>1695</b>	<b>690</b>	<b>740</b>	<b>170</b>	<b>95</b>
Saint-Damase	735	285	360	60	30
Sainte-Madeleine	660	275	285	70	30
Sainte-Marie-Madeleine	850	380	370	60	35
La Présentation	765	340	340	55	30
Saint-Hyacinthe	15120	4960	7480	1965	715
Saint-Dominique	805	360	335	70	45
Saint-Valérien-de-Milton	510	220	230	40	25
Saint-Liboire	860	405	355	60	45
Saint-Simon	405	190	180	20	15
Sainte-Hélène-de-Bagot	485	195	205	50	30
Saint-Hugues	385	170	170	25	15
Saint-Barnabé-Sud	290	120	135	25	10
Saint-Jude	395	165	175	40	20
Saint-Bernard-de-Michaudville	180	70	90	10	10
Saint-Louis	220	85	115	10	5
Saint-Marcel-de-Richelieu	140	55	65	15	0
<b>MRC des Maskoutains</b>	<b>24 505</b>	<b>8 965</b>	<b>11 640</b>	<b>2 740</b>	<b>1 155</b>
<b>Montérégie</b>	<b>405 385</b>	<b>167 490</b>	<b>172 820</b>	<b>46 950</b>	<b>18 130</b>
<b>Québec</b>	<b>2 323 410</b>	<b>903 905</b>	<b>1 035 730</b>	<b>284 020</b>	<b>99 755</b>

## Conclusion

L'élaboration et la mise en place de la Politique de la famille de Saint-Pie et son plan d'action exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la Ville et de ses partenaires. En effet, elle interpelle d'abord les élus qui portent la responsabilité d'être à l'écoute des familles, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre des actions approuvées par les autorités politiques.

La Politique requiert également la participation et la concertation des acteurs du milieu de la santé, de l'éducation, du milieu des affaires, du loisir, du communautaire et des citoyens. Ces acteurs possèdent les ressources et l'expertise nécessaires pour soutenir, améliorer et mettre en place des stratégies dans un but collectif d'amélioration des conditions de vie qui favorisent la santé des familles et des citoyens.

Finalement, la Politique interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres; à ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

# La Politique de la famille, c'est une affaire de communauté!





77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie  
(Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450-772-2488  
Télécopieur : 450-772-2233

**En route vers le  
BÉNÉVOLAT!**



51<sup>e</sup> ÉDITION

**Semaine de l'action bénévole**  
27 avril au 3 mai 2025



# INVITATION

*à la soirée de reconnaissance  
des bénévoles de Saint-Pie*

**Le vendredi 2 mai dès 18h**  
**Au Centre sportif et culturel**

17h45 - Ouverture des portes

18h - Cocktail et buffet

19h30 - Conférence d'Annie Peyton

**Votre organisme doit  
confirmer votre présence  
avant le 18 avril à midi  
à [st-pie@villest-pie.ca](mailto:st-pie@villest-pie.ca)**



L'invitation s'adresse à tous les bénévoles qui ont œuvré au sein de votre organisme de façon régulière durant la dernière année. Chaque bénévole pourra être accompagné.

## Quelques mots sur votre conférencière

*Annie Peyton*

*Psychosociologue, spécialiste de l'intuition et conférencière*



Selon Forbes, l'intuition est la plus haute forme d'intelligence. Plus nous l'entraînons, meilleure elle devient. Suffit de l'exploiter! Mais savez-vous comment?

Psychosociologue et fille de Gaspésiens chaleureux, Annie Peyton est une conférencière colorée, une animatrice pétillante et une consultante énergique.

Grâce à une approche concrète et originale, Annie sait marier avec succès le rationnel et l'intuitif. Elle aide les gens à suivre leur intuition au quotidien et à mener une vie plus authentique.

Les rumeurs sont vraies... On ne s'ennuie jamais avec Annie!

Photo et texte : [www.orizon.ca/conferencier/annie-peyton](http://www.orizon.ca/conferencier/annie-peyton)



*Merci pour votre implication dans notre communauté!*

## Liste des nouveaux employés au camp de jour 2025

- Mélaudie Laforest
- Amélie Roy
- Marilou Bates
- Maurane Laroche
- Alexis Beauregard
- Élodie Martin
- Anaïs Delaunay
- Florence Lecours
- Alexis Richard
- Caleb Lajoie
- Jovan Baladi